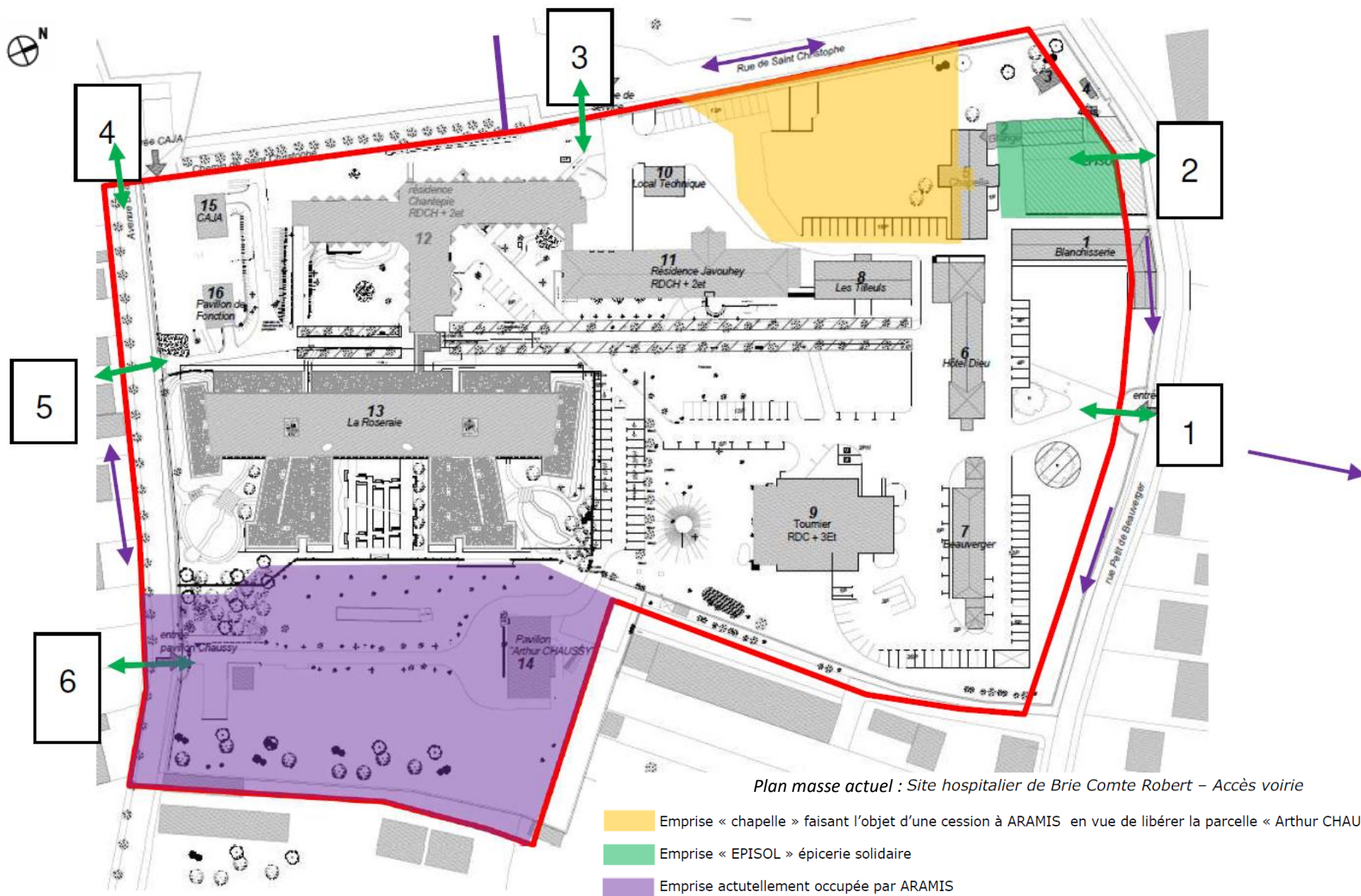
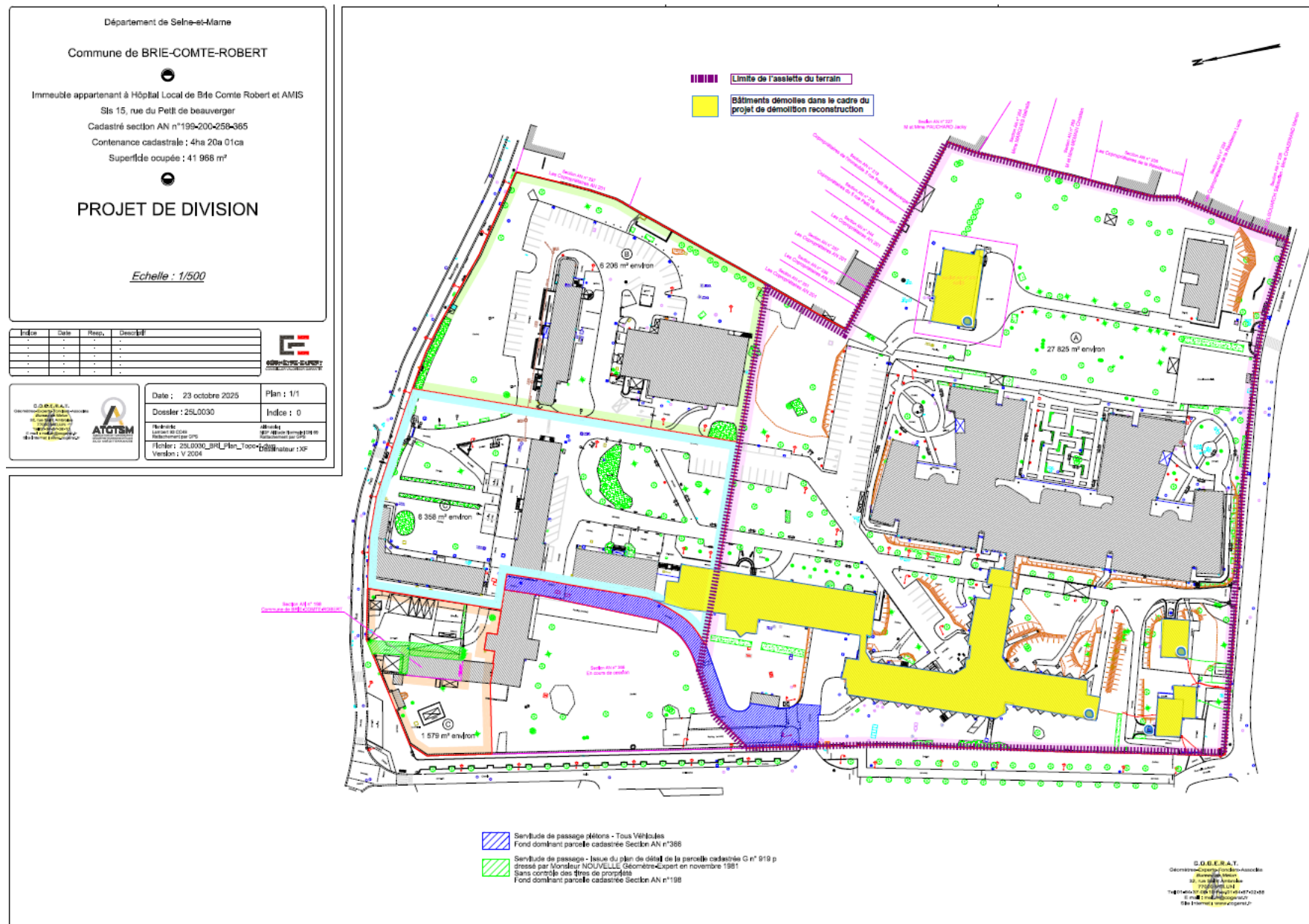


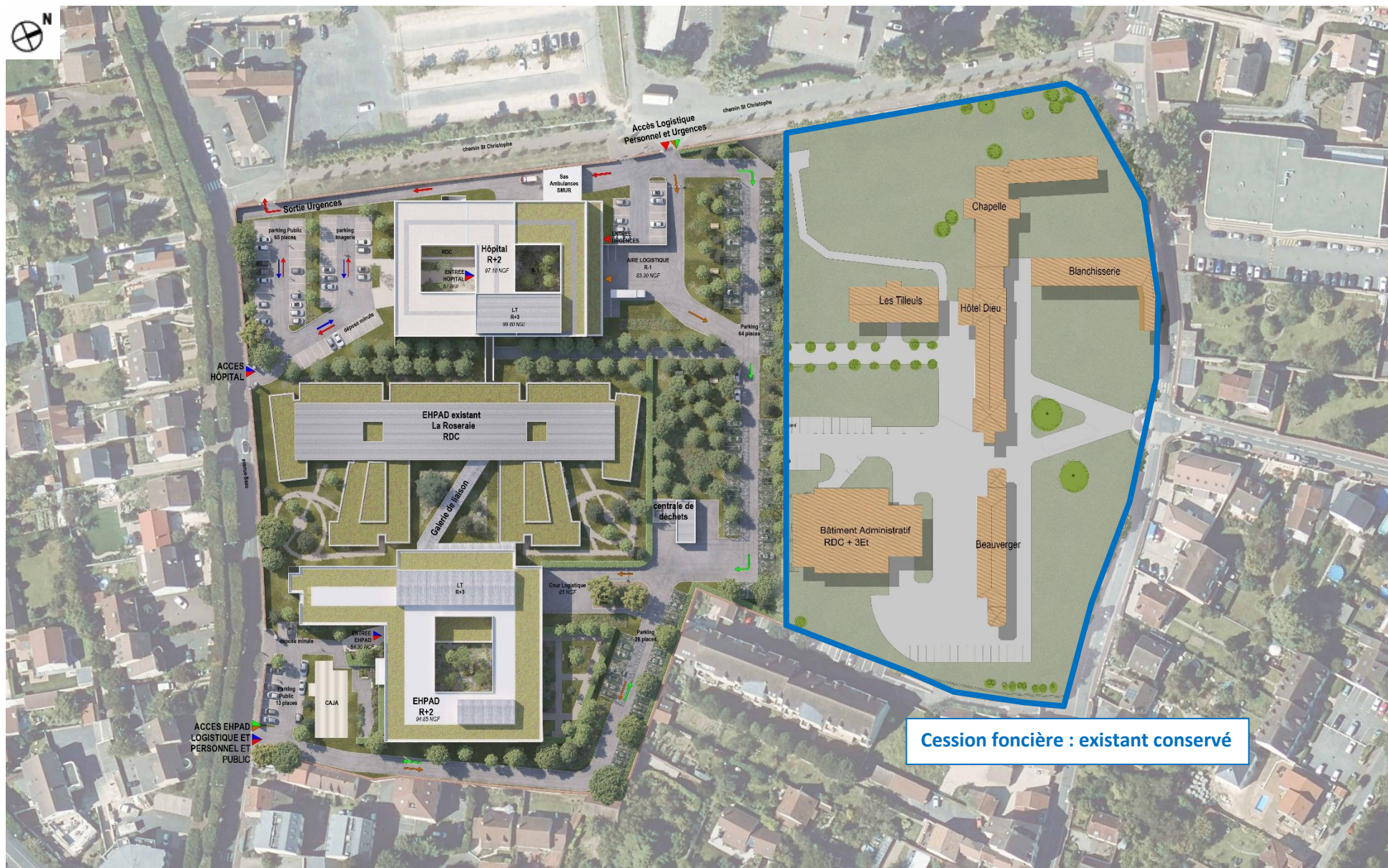
Réhabilitation du complexe hospitalier Commune de Brie-Comte-Robert

Annexe 4. Plan des travaux

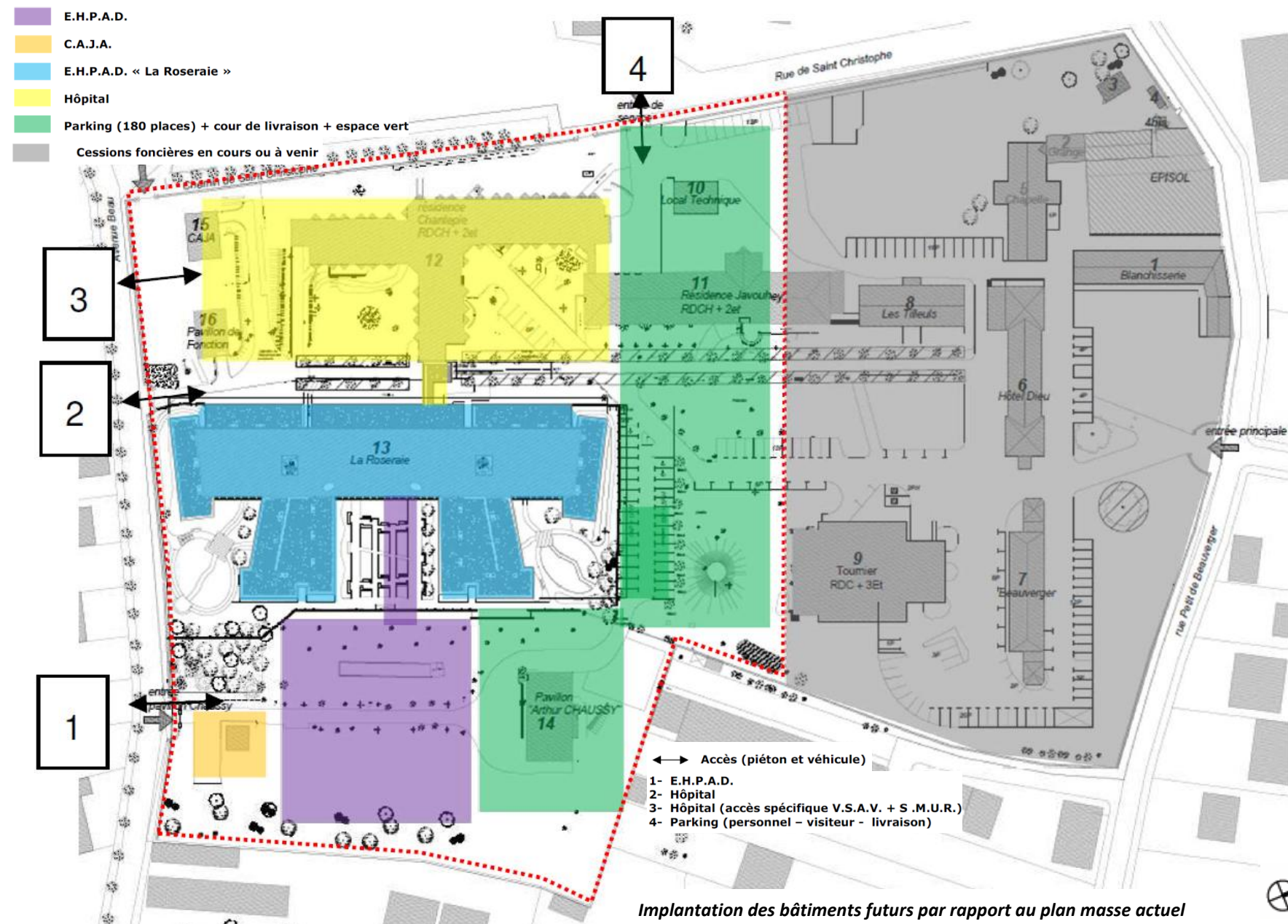


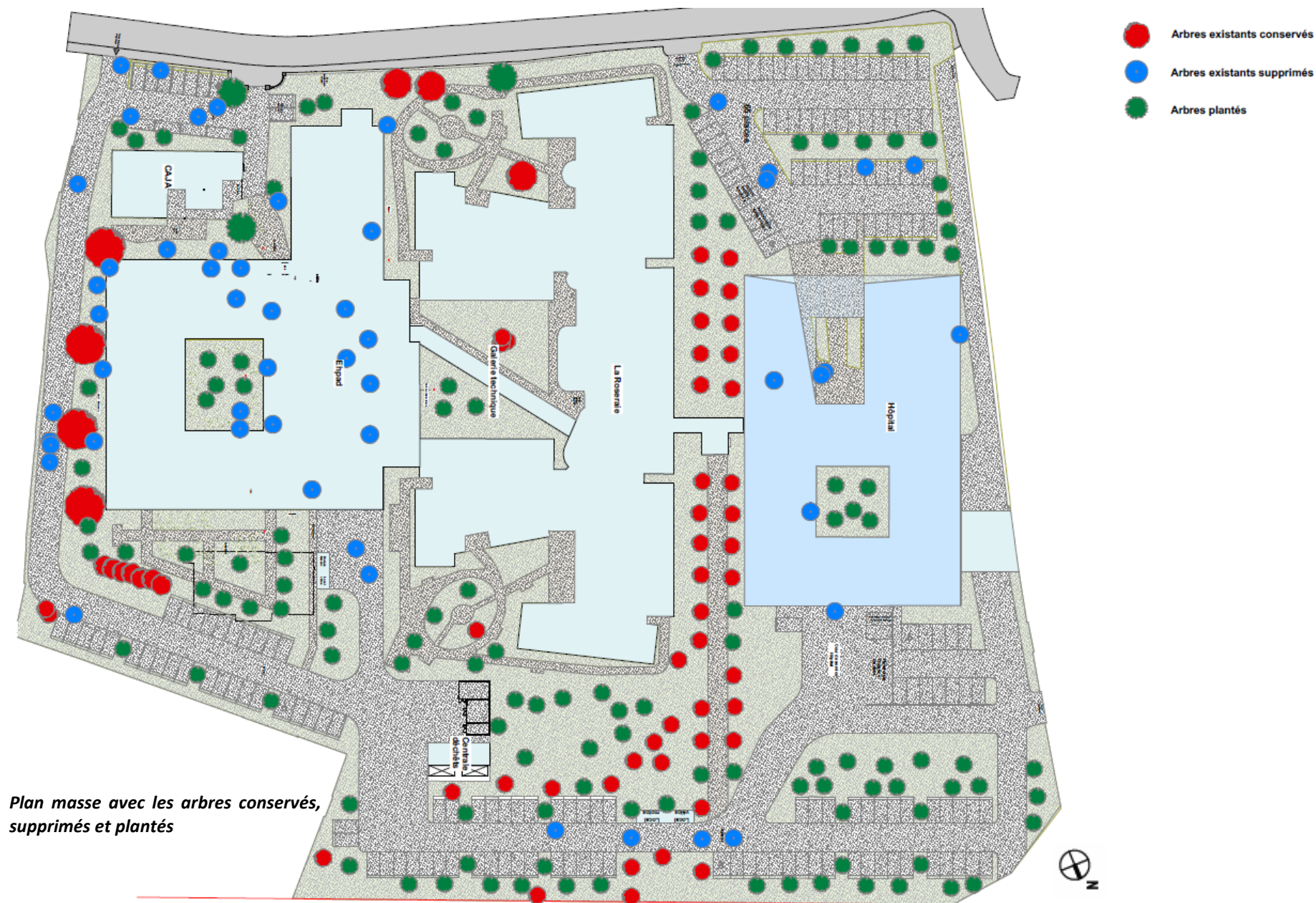






Plan masse du projet





Plan masse avec les arbres conservés, supprimés et plantés

Le chantier se déroulera sur un site occupé. Le chantier s'effectuera en 6 phases :

PHASE 1 :

- Dévoiement des réseaux du pavillon Chaussy et de l'accueil de jour
- Création de la voirie définitive pour servir de voirie de chantier
- Création des stationnements pour le pavillon Chaussy et le chantier
- Création du chemin piéton entre le pavillon Chaussy et l'accueil de jour
- Réalisation des installations de chantier

PHASE 2 :

- Réalisation des travaux de l'EHPAD
- Création des équipements d'une sous-station pour le bâtiment Roseraie
- Mutation du SSI de La Roseraie vers le nouvel EHPAD

PHASE 3 :

- Déménagement des EHPAD Chantepie et Javouhey vers le nouvel EHPAD
- Mise en service de la sous-station du bâtiment Roseraie
- Démarche et préparation des travaux de démolition

PHASE 4 :

- Désamiantage et démolition du bâtiment Chantepie en priorité
- Désamiantage et démolition des bâtiments Javouhey et divers pavillons
- Démarche et préparation des travaux de l'Hôpital

PHASE 5 :

- Réalisation des travaux de l'Hôpital

PHASE 6 :

- Démontage des installations de chantier
- Réalisation des VRD entre l'EHPAD et l'Hôpital
- Réalisation des espaces verts entre l'EHPAD et l'Hôpital
- Démolition du pavillon Chaussy

Les travaux au cours de chaque phase ne doivent interférer en aucune manière les fonctionnements des locaux opérationnels non démolis. Les bâtiments existants et conservés que sont la Roseraie et le futur C.A.J.A. devront être réalimentés (eau / élec / chauffage / SSI / courant faible / assainissement) avec les nouvelles constructions.



